

Une mutuelle communale

Publié le 13/07/2015 par Simon Vaissière



Une convention a été signée avec Actiom. © Photo S. V.

Mercredi 1er juillet, une convention a été signée pour l'adhésion à une mutuelle complémentaire de groupe ouverte à tous, entre la mairie et l'association Actiom, représentée par Thierry Chamaret. Cette mutuelle permettra l'accès aux soins de certains qui ne pouvaient adhérer à une complémentaire classique, car son coût sera moins élevé. L'équipe du Centre communal d'action sociale (CCAS), avec Christine Gonatto Roques, a tout fait pour mener à bien ce projet.

Simon Vaissière